

Une collectivité au **service** de l'environnement



Livret d'accueil

ARCACHON
LA TESTE DE BUCH
GUJAN-MESTRAS
LE TEICH
BIGANOS
AUDENGE
LANTON
ANDERNOS-LES-BAINS
ARÈS
LÈGE-CAP FERRET

P 3-4

PRÉAMBULE

Le Bassin d'Arcachon : un site d'exception

P 5-6

I. Présentation générale du SIBA

P 7

II. Fonctionnement

P 8

III. Compétences statutaires

P 8-13

- 1 L'assainissement des eaux consommées :
une priorité environnementale pour le Bassin d'Arcachon
 - 1.1 L'assainissement en quelques chiffres
 - 1.2 Le mode d'exploitation du Service de l'Assainissement
 - 1.3 Les caractéristiques du Service de l'Assainissement

2 L'assainissement des eaux pluviales

P 14

3 Les travaux maritimes

P 15 à 20

- 3.1 Consistance
- 3.2 Historique
- 3.3 Quand aménager rime avec préserver : la connaissance du Bassin
- 3.4 Les principales réalisations du Pôle Maritime depuis 2002
- 3.5 Les perspectives et projets du Pôle Maritime

4 L'hygiène et la santé publique

P 21

5 Le Pôle de ressources numériques

P 22

6 La promotion touristique

P 23 à 25

IV. ANNEXES

P 26-31

- 1 Le Bassin ... en chiffres
- 2 Les grandes dates qui marquent le SIBA
- 3 L'évolution de la qualité des eaux de baignade
- 4 Les supports de communication institutionnelle du SIBA



Domaine de Certes



Villa d'Andernos-les-Bains



Port de Biganos



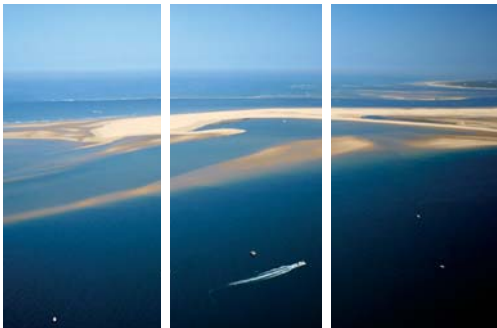
PRÉAMBULE

Le Bassin d'Arcachon : un monde à part... et fragile !



Le Bassin d'Arcachon est un vaste plan d'eau salée, de forme triangulaire, d'une superficie de 18 000 ha, soumis à l'influence des marées, lesquelles renouvellent, à chaque cycle, un volume d'eau de 200 à 450 millions de m³.

Les espaces naturels sensibles les plus significatifs sont : l'île aux Oiseaux, la réserve naturelle du Banc d'Arguin, la presqu'île du Cap Ferret et le Delta de la Leyre avec le Parc Ornithologique du Teich.



Le Banc d'Arguin



La presqu'île du Cap Ferret



Le delta de Leyre

Le relief est marqué, à l'ouest, par une côte océane sauvage, caractérisée par son cordon dunaire, la Dune du Pilat, haute de 104 mètres, site classé ; au nord-est, par une côte à pente faible présentant toutes les caractéristiques du plateau landais ; au nord et au sud, par la présence de prés salés et de zones humides endiguées.

Les conditions du milieu ambiant ont favorisé le développement de l'ostréiculture laquelle, avec ses 1 000 ha de parcs, ses villages et ports ostréicoles pittoresques, marque fortement la région.

L'activité industrielle est représentée à Factice-Biganos, commune d'implantation de la papeterie SMURFIT KAPPA. La présence de cette usine,

au regard de l'importance de ses rejets d'eaux industrielles, a constitué un élément essentiel dans l'élaboration du réseau d'assainissement du Bassin d'Arcachon.

La région est donc, depuis de longues années, l'objet d'enjeux importants : préserver la qualité des espaces naturels, maintenir et développer l'activité humaine liée à la mer, en particulier l'ostréiculture, créer les infrastructures et les équipements destinés à favoriser le tourisme, tels ont toujours été les objectifs des élus locaux.



1



2



3

- 1- La Dune du Pilat
- 2- Les villages ostréicoles
- 3- L'ostréiculture

46 ans...au service de l'environnement : fondé sur le principe initial et fondamental de «zéro rejet dans le Bassin »


Dès 1964, les 10 communes riveraines du Bassin d'Arcachon ont exprimé la volonté de faire de la qualité des eaux du plan d'eau, l'objectif premier d'une action en faveur de l'environnement.

La première action a consisté à rendre à l'eau du Bassin ses qualités originales par la construction d'ouvrages d'assainissement comprenant un important réseau de collecteurs et des stations d'épuration performantes, sans rejet direct à l'intérieur

du Bassin, zone sensible.

Cette action qui se déroule «sur terre» avait pour objectif la préservation de la qualité des eaux du Bassin.

La seconde plus récente implique très fortement le Syndicat dans des actions de caractère maritime comme le dragage des ports, le désenvasement des ports ...



Le SIBA étend alors son domaine d'actions, faisant de lui, un véritable acteur maritime impliqué non seulement dans des actions opérationnelles tangibles mais également, un maillon essentiel dans les efforts réalisés par l'Etat, la Région et le Département pour mieux connaître et défendre l'environnement de ce plan d'eau : exemple remarquable et moteur de l'économie locale.



Le sentier du littoral à Lanton

I. PRESENTATION GENERALE

Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, est un établissement public de coopération intercommunale, le plus souvent dénommé sous l'acronyme «SIBA».

Le SIBA est un «syndicat mixte fermé» depuis le 2 janvier 2002, au sens juridique du Code Général des Collectivités Territoriales ; en effet, depuis la réforme de l'intercommunalité, ses membres sont composés de la Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud (COBAS), représentant les communes :

- D'ARCACHON
- De LA TESTE DE BUCH
- De GUJAN-MESTRAS
- De LE TEICH

et des 6 communes du Nord Bassin :

- BIGANOS
- AUDENGE
- LANTON
- ANDERNOS-LES-BAINS
- ARÈS
- LÉGE-CAP FERRET

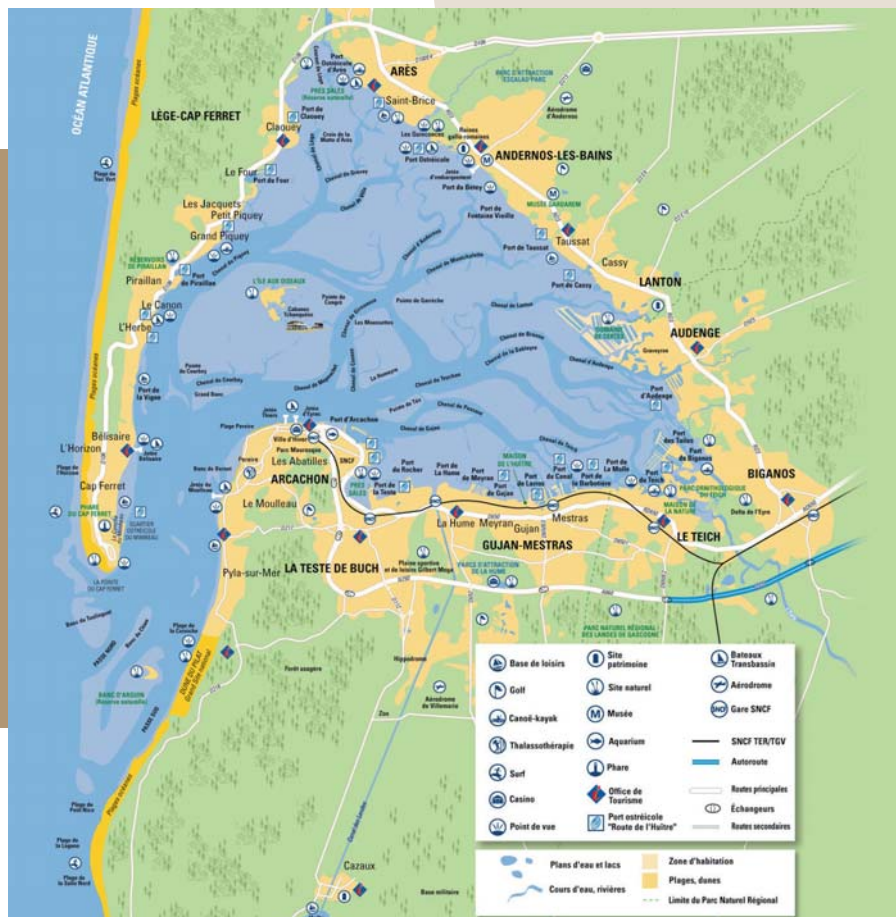
Il est administré par un Comité composé de 34 délégués, désignés à l'issue des élections municipales, par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) et les Conseils Municipaux des 6 autres communes.

Le Président élu par le Comité exécute ses décisions, avec l'aide de son Bureau et de ses services.

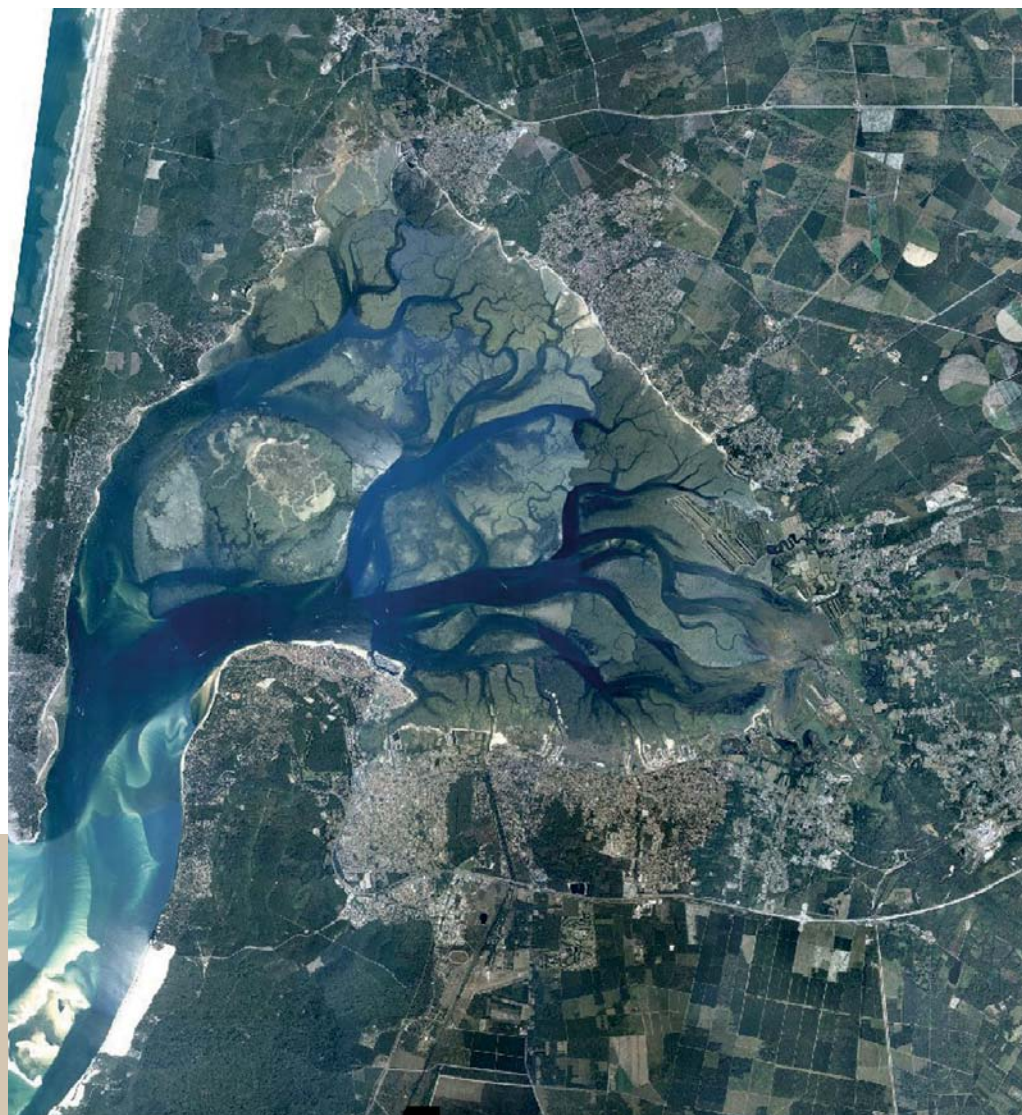
Le Syndicat exerce les activités, liées à ses compétences statutaires, sur le territoire des 10 communes riveraines du Bassin d'Arcachon ; mais il exerce également des compétences statutaires sur le domaine public maritime constitué du plan d'eau du Bassin d'Arcachon, de ses rivages et de certains de ses ports ; il a donc une double vocation, terrestre et maritime.



ARCACHON
LA TESTE DE BUCH
GUJAN-MESTRAS
LE TEICH
BIGANOS
AUDENGE
LANTON
ANDERNOS-LES-BAINS
ARÈS
LÉGE-CAP FERRET



Le Bassin d'Arcachon, milieu sensible à protéger, a été et est toujours l'élément fédérateur des collectivités riveraines...



Campagne d'orthophotoplan (photographie aérienne) financée par le SIBA en 2000, 2005 et 2009.

Source SIG SIBA.



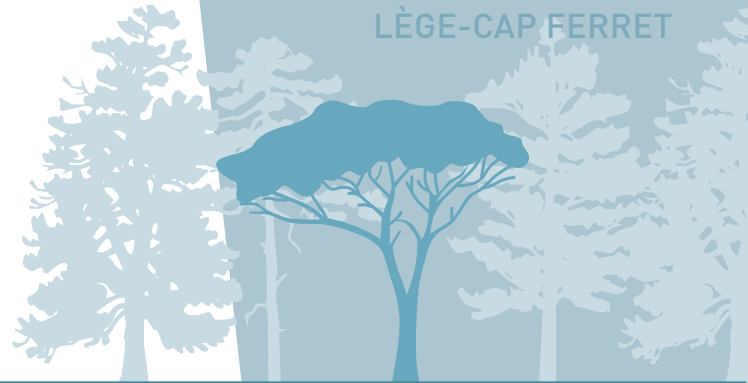
II. FONCTIONNEMENT

- l'exécutif : le Président s'appuie sur les services syndicaux et les Commissions légales et thématiques, lesquels préparent les décisions couvrant l'ensemble des compétences syndicales. Le Bureau prépare les décisions du Comité ; il est composé de 13 membres dont 9 vice-présidents

- l'effectif : 60 agents, répartis dans les différents services

- le budget primitif pour 2011 :
 - > Budget Principal : 19 838 156 €
 - > Budget Annexe du Service de l'Assainissement : 32 714 551 €
 - > Budget Annexe du Service Dragage : 1 281 944 €

- son siège, à ARCACHON, 16 allée Corrigan, en Ville d'Hiver



CONTACT

Téléphone : 05 57 52 74 74

Télécopie : 05 57 52 74 75

Mail : administration@siba-bassin-arcachon.fr

Mail service tourisme :
tourisme@siba-bassin-arcachon.fr

Mail service d'hygiène et de santé :
service.hygiene@siba-bassin-arcachon.fr

Siège du Syndicat : Villa Vincenette à Arcachon
16, allée Corrigan - 33 120



Le Siège du Syndicat : Villa Vincenette à Arcachon

III. SES COMPETENCES STATUTAIRES

Le SIBA est né en 1964 de la mobilisation des élus locaux pour la protection du Bassin d'Arcachon, son environnement et son ostréculture.

Au fil des années, ses compétences statutaires ont évolué (cf en annexe 2 les grandes dates marquantes du SIBA).

Aujourd'hui, le SIBA développe les missions suivantes :

1. L'ASSAINISSEMENT DES EAUX CONSOMMÉES :

une priorité environnementale pour le Bassin d'Arcachon

La principale compétence du Syndicat est l'assainissement des eaux consommées, la plus ancienne, déléguée en 1964 ; à ce jour, le Syndicat a réalisé un réseau de collecte d'une longueur de plus de 1000 km, associé à 410 postes de pompage et 3 stations d'épuration : Cazaux, La Teste de Buch et Biganos, d'une capacité totale de 290 000 équivalents habitants.

Le Syndicat est propriétaire du Wharf de La Salie, exutoire des effluents traités, urbains et industriels ; le rejet s'effectue à l'Océan, à l'extrémité d'un ouvrage métallique d'une longueur de 800 m.

Les volumes journaliers moyens rejetés au Wharf représentent :

- 30 000 m³/j d'effluents urbains épurés
- 30 000 m³/j d'effluents industriels épurés

SOIT AU TOTAL 60 000 m³/jour

Dans ce même domaine de l'assainissement, le Syndicat est compétent pour délivrer les autorisations et contrôler les dispositifs d'assainissement autonomes des immeubles situés en dehors de la zone d'assainissement collectif.

1.1. L'assainissement... en quelques chiffres

Le patrimoine est composé :

DES RÉSEAUX

- 935 km de réseaux secondaires (99 % des propriétés sont aujourd'hui desservies).

- 64 km de gros collecteurs qui ceinturent le Bassin d'Arcachon jusqu'au Wharf de La Salie. On distingue :

- le collecteur Nord qui collecte les eaux consommées non traitées et les achemine vers la station de traitement de Biganos

- le collecteur Sud qui transporte les effluents traités depuis les stations de Biganos, de La Teste de Buch et de Cazaux vers le Wharf de la Salie.

Au total, près de 1 000 km de réseaux, de 200 mm à 1500 mm de diamètre.

Bout à bout, l'ensemble de ces canalisations permettrait d'aller de Bordeaux au-delà de Bruxelles et d'arriver pratiquement à Amsterdam... !





Inauguration des stations d'épuration par Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement et de l'aménagement durable. Septembre 2007.

En 40 ans d'investissement, le SIBA a rempli toutes les obligations légales de traitement des eaux. Il est même souvent 3 fois en deçà des normes autorisées. Ces résultats consacrent l'expertise du SIBA sur l'ingénierie de l'eau, son traitement, ses formes de rejet.

Le SIBA était gestionnaire de l'eau. En 40 ans, il est devenu expert.

Aujourd'hui, il se lance dans la recherche pour comprendre les mécanismes de transformations et de purification de l'eau au-delà des savoirs existant.

DES STATIONS DE POMPAGE

410 postes de refoulement ou de relèvement, soit plus de 1 000 pompes en fonctionnement autour du Bassin d'Arcachon, dont le débit varie de quelques litres/seconde à 1,5 m³/seconde.

DES BASSINS DE RÉTENTION

(permettant de stocker temporairement les effluents) : à raison de 5 bassins de rétention d'une capacité globale de 250 000 m³.

DES STATIONS D'ÉPURATION

Les eaux urbaines collectées autour du Bassin d'Arcachon sont nettoyées dans trois stations d'épuration : la Teste de Buch,

Biganos et Cazaux.

Les eaux industrielles connaissent un autre circuit. La papeterie SMURFIT-KAPPA et la base aérienne de Cazaux traitent leurs propres effluents.

Capacités :

- Cazaux : 1 000 m³/jour
- Biganos et la Teste de Buch (date de mise en service 2007) : 25 000 m³ /jour

La construction de ces 2 stations d'épuration en 2007 a représenté un effort financier important pour la collectivité : 40 millions d'euros.

UN EMISSAIRE EN MER : le Wharf de la SALIE (la Teste de Buch)

A la sortie de ces stations, les eaux traitées sont déversées, via le Wharf dans l'océan. Elles se mélangent et se diluent. Ainsi, l'eau retourne à la mer. C'est son cycle naturel.

Le Bassin d'Arcachon est une boucle de terre, un accroche-cœur posé sur un dernier front plat du continent. Cette géographie mi-close rend le Bassin sensible aux variations de l'eau. Le Wharf vient de là. De cette obligation lointaine de respecter

l'environnement. Et de l'impérieuse nécessité de préserver l'économie identitaire de la région : l'ostréiculture. La loi a imposé le Wharf. Les ingénieurs n'ont pas trouvé d'alternative plus discrète. A cet endroit, les courants et les déferlantes sont trop puissants. Mais le Wharf est sûr et simple à contrôler. Il est l'élément visible d'un système de collecte et de traitement efficace de l'eau consommée.



Wharf de la Salie



Stations d'épuration de la Teste de Buch et de Biganos
Construites à l'identique en 2007

Objectif du SIBA : améliorer encore la qualité des rejets en mer

III. SES COMPETENCES STATUTAIRES

Le SIBA a lancé, une campagne de sensibilisation à la préservation de la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon auprès des enfants des écoles primaires du Bassin.

En 2008, elle a pris la forme d'un concours intitulé : «Fêtons ensemble le premier anniversaire des deux nouvelles stations de traitement des eaux usées et trouvons-leur un nom original, en lien avec le Bassin d'Arcachon !»

Le Syndicat mène des actions de sensibilisation aux actions mises en œuvre pour la protection du plan d'eau et de son environnement, en 2008, à travers le lancement de ce concours destiné aux classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles du Bassin d'Arcachon.

Au-delà du concours, le SIBA apporte une aide aux enseignants qui souhaitent renforcer leurs actions éducatives relatives à

l'environnement, en sensibilisant les enfants du Bassin aux actions mises en œuvre pour préserver la qualité des eaux du Bassin.

UNE ACTION COMPOSEE DE DEUX VOLETS :

> le kit pédagogique

- un classeur pédagogique, constitué d'un ensemble de 10 fiches pédagogiques sur le thème de l'assainissement (les eaux usées, les réseaux, les

métiers...),

- un dépliant ludique reprenant les thèmes abordés en classe et permettant de fournir une trace personnelle aux éléments exploités en classe

Le kit pédagogique a été conçu par Cap Sciences (Centre de culture scientifique, technique et industrielle d'Aquitaine), en étroite collaboration avec le SIBA et la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon.

> l'intervention d'un animateur de la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon dans les classes :

- sensibiliser les enfants à la fragilité du plan d'eau.

- permettre aux élèves de réaliser des expériences afin d'appréhender les différentes étapes de traitement des eaux usées.



Classeur pédagogique 2008

Le SIBA s'engage dans l'information et l'implication de chacun sur le devenir de la qualité des eaux du Bassin.

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon a donc organisé, le 12 mars 2009, une journée de sensibilisation et d'actions consacrée à l'eau, pour les habitants du Bassin.



Partant du constat que si on ne concerte pas on ne pourra pas protéger l'environnement !



Organisée sous forme d'ateliers, d'animations pédagogiques et d'une soirée débat, cette journée a été conçue dans l'esprit :

- d'une plate-forme d'échanges et de réflexions,
- d'une rencontre citoyenne pour maintenir, encore plus l'attention de tous,



ARCACHON
LA TESTE DE BUCH
GUJAN-MESTRAS
LE TEICH
BIGANOS
AUDENGE
LANTON
ANDERNOS-LES-BAINS
ARÈS
LÈGE-CAP FERRET

BASSIN D'ARCACHON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

L'eau en partage...

ATELIERS-RENCONTRES & DÉBATS
Palais des Congrès d'Arcachon



Visuel de l'opération de communication 2009 portant sur une journée d'information et d'actions consacrée à la préservation de la qualité de l'eau

III. SES COMPETENCES STATUTAIRES

ARCACHON
LA TESTE DE BUCH
GUJAN-MESTRAS
LE TEICH
BIGANOS
AUDENGE
LANTON
ANDERNOS-LES-BAINS
ARÈS
LÈGE-CAP FERRET

1.2. Le mode d'exploitation du Service de l'Assainissement

Le Service de l'assainissement a fait l'objet d'une Délégation de Service Public sous la forme d'un affermage ; le Délégué (fermier), exploite, entretient et renouvelle les équipements (pompes, moteurs...) ;

Le Délégué (le Syndicat), construit les ouvrages et réhabilite ou rénove les canalisations et ouvrages de génie civil.

Depuis le 1er janvier 1999, et pour une durée de 14 ans, l'exploitation des ouvrages a été confiée à la Société d'Assainissement du Bassin d'Arcachon (SABARC, société appartenant au groupe VEOLIA).

La SABARC intervient sur les ouvrages établis en Domaine Public. Ces prestations sont payantes sur le domaine privé : prestations ouvertes à la concurrence.

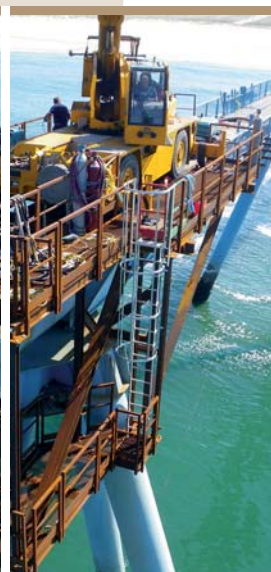
1.3. Les caractéristiques du service de l'assainissement

- Nombre d'usagers : 75 000
- Volume assujéti : 8 050 000 m³
- Consommation moyenne par logement : 105 m³/an
- Prix moyen de l'assainissement, au m³, sur la base d'une consommation de 120 m³/an (source : INSEE)
 - Part fermière : 0,84 € HT
 - Part syndicale : 0,97 € HT
 - Agence de l'eau : 0,196 € HTsoit 2,11 € HT le m³, en 2011

Coordonnées du Service Technique de la Société d'Assainissement du Bassin d'Arcachon (la SABARC), prestataire chargé d'effectuer l'entretien du réseau mis en place par la collectivité :
152 bis, avenue de la Côte d'argent - 33380 BIGANOS
Tél: 05 57 17 17 20



La SABARC fournit également aux usagers tous conseils pratiques ou informations concernant les conditions de raccordement au réseau public, la nature des rejets admissibles, les modes de facturation...



Travaux sur le Wharf de la Salie, printemps 2010.
Doublement du collecteur Sud le long de l'autoroute A 660, entre l'échangeur de Césarée à Gujan-Mestras et le Canal des Landes.

Le Schéma du réseau d'assainissement du Bassin d'Arcachon



2. L'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Le Syndicat détient des compétences dans le domaine des eaux pluviales en raison des difficultés qu'éprouvent les communes à résoudre les problèmes liés :

- à une insuffisance des réseaux d'évacuation,
- au développement urbain,
- aux exutoires dans le Bassin d'Arcachon dont le fonctionnement est conditionné par le cycle des marées,
- enfin, pour les terrains les plus bas, à l'inévitable élévation

du niveau moyen de l'Océan.

Le SIBA privilégie les solutions alternatives à l'assainissement traditionnel par canalisations ; il met en œuvre des bassins de rétention des eaux pluviales, et préconise des chaussées à structures réservoirs et enrobés drainants.

Son implication dans ce domaine tient au fait qu'un dysfonctionnement des eaux pluviales entraîne assez rapidement un dysfonctionnement des ouvrages d'assainissement des eaux usées, saturés par l'intrusion d'eaux parasites.

Depuis 1983, le SIBA s'est engagé à favoriser l'infiltration par le sol

des eaux de pluie dans les villes du Bassin d'Arcachon.

Grâce à des techniques innovantes, l'infiltration est favorisée, au détriment du ruissellement qui emmène tous les polluants urbains vers les eaux du Bassin.

De ce fait, une quantité moindre d'eau est directement déversée dans le Bassin et sa qualité en est améliorée.

Cette décision s'insère pleinement dans une politique de développement durable et de protection des eaux du Bassin.

Renseignements :
Service Intercommunal d'hygiène et de Santé - 20, allée Ernest de Boissière 33980 Audenge
Tél: 05 57 76 23 23

**Objectif du SIBA :
l'infiltration plutôt
que le ruissellement**



Chantier de CREATION DE BASSINS ENTERRES DE STOCKAGE ET D'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES au Cap Ferret

Les travaux consistent à poser près de 1000 m³ de structures blocs modulables pour stocker et infiltrer les eaux de pluie dans le sable.

Objectif : réduire, voir supprimer, le rejet direct des eaux de pluie dans le Bassin pour préserver la qualité des eaux

Date des travaux : 17 février au 8 avril 2011 **Coût des travaux** : 486 223 € TTC

Place Reinhard au Cap Ferret

3. LES TRAVAUX MARITIMES

3.1. Consistance

Le Syndicat est compétent pour agir à l'intérieur du domaine public maritime appartenant à l'Etat (domaine intra Bassin).

C'est lui qui est chargé de l'entretien des chenaux intérieurs par dragage et de leur balisage.

Il est par ailleurs compétent pour le réensablement des plages, à vocation touristique.

Il est compétent enfin pour le désenvasement des ports de gestion communale, pour les différencier de ceux qui sont gérés directement par le Conseil Général de la Gironde.



Exemple : à l'automne 2010, le Syndicat a été sollicité par la commune de Teich, pour draguer en sortie de LEYRE pour réensabler la plage de Causseyre et protéger le domaine endigué du Parc ornithologique et le sentier du littoral.



Opération de réensablement des plages du Pyla



Travaux de dragage du chenal de Cassy à Lanton

III. SES COMPETENCES STATUTAIRES



3.2. L'histoire

Le Schéma Directeur de Traitement des Vases Portuaires.

Des programmes expérimentaux basés sur cinq techniques d'extraction et de traitement des sédiments différentes ont été définis afin de faire l'objet de suivis techniques, par la société IDRA, et scientifiques, assurés par l'Université de Pau (UT2A).

Parmi les sites présélectionnés, quatre ports présentant un caractère d'urgence ont été choisis au titre d'opérations pilotes pour un volume inférieur à 5 000 m³ : les ports d'Arcachon, d'Arès, du Canal à Gujan-Mestras et la darse ostréicole d'Audenge.

La compétence maritime du Syndicat est ancienne puisqu'elle figure dans les statuts de 1966. Les seuls chantiers significatifs pour lequel le Syndicat ait été maître d'ouvrage ont consisté, en 1983, à draguer 800 000 m³ de sable dans le Banc de La Vigne ; la section du chenal de Piquey, à cet endroit, connaissait, en effet, une réduction significative de son gabarit. En parallèle, le SIBA a mis en place le balisage fixe des chenaux intérieurs.

Il n'existait alors aucune compétence technique dans les services syndicaux ; la maîtrise d'œuvre était assurée, à l'époque, par les services techniques de l'Etat (Service Maritime et de Navigation de la Gironde), associés aux techniciens du Port Autonome de Bordeaux.

L'idée de créer un Pôle Maritime s'est faite jour avec la perspective de réaliser des travaux importants à l'intérieur du Bassin, dans le cadre du Contrat de Plan Etat/Région (2000/2006).

Cette vision d'un Pôle Maritime capable d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux en terme d'études préalables et de suivi de chantiers, a été confortée par le fait que le District Sud Bassin, transformé en Communauté d'Agglomération, laquelle disposait, jusqu'alors d'une drague et d'un équipage, a recentré ses compétences et transféré au Syndicat qui a accepté, ses personnels et matériels, au 1er janvier 2004.

ARCACHON
LA TESTE DE BUCH
GUJAN-MESTRAS
LE TEICH
BIGANOS
AUDENGE
LANTON
ANDERNOS-LES-BAINS
ARÈS
LÈGE-CAP FERRET



La drague du Siba : le Pôle Maritime est donc ainsi en mesure d'assurer lui-même des travaux en régie.

Sont rattachées à ce Pôle Maritime, les activités dites «fluviales» et qui concernent essentiellement la gestion du bassin de dessablage que le Syndicat a créé sur La Leyre, légèrement en aval de sa confluence avec le Lacanau, au Sud du site industriel de la papèterie «Smurfit Kappa Cellulose du Pin».

15 000 à 20 000 m³ de sable sont extraits annuellement de ce bassin ; c'est autant de sédiments qui ne viennent pas encombrer le système deltaïque de la Leyre, entre Biganos et Le Teich.

Sont également rattachées à ce Pôle Maritime, les activités d'assainissement pluvial.

Le Pôle intervient en tant que maître d'œuvre d'opérations réalisées dans le cadre de marchés publics.

Le fonctionnement des exutoires pluviaux est en effet conditionné par le phénomène de la marée avec comme perspective, pour les zones les plus basses, de Gujan-Mestras et du Teich par exemple, des modifications de tracés de crastes, la mise en place de clapets et d'équipements de pompage permettant de rejeter des eaux pluviales, indépendamment des conditions de marées.



Avant travaux : lieu dit port de Meyran Est.



Après travaux : construction d'une station de pompage avec bassin de régulation

Le Pôle Maritime effectue tout au long de l'année un suivi bathymétrique et topographique des chenaux et des plages du Bassin.

Ces données sont importantes pour valider les interventions.

En continu, son Service des Etudes réalise des levés bathymétriques de suivi des travaux réalisés lors du Contrat de plan Etat Région 2000-2006 sur les zones suivantes : les bancs de la Vigne, Jane Blanc, Graouères, Courbey Est et Courbey Ouest. En parallèle, ce service effectue les relevés et le suivi de ses propres travaux de dragage en régie ou gérés dans le cadre de contrats à l'entreprise.



Le SIBA I - bateau spécialement conçu pour les besoins du service des études du SIBA, équipé pour les levés bathymétriques sur le plan d'eau

3.3 Quand AMÉNAGER rime avec PROTÉGER : la connaissance du Bassin

Le SIBA : véritable pôle de ressources

Des années de recherche ont abouti à un véritable référentiel sur l'évolution de la qualité des eaux du Bassin.

Le SIBA assure les missions de contrôle de la qualité des eaux de baignade, en mer et en eau douce, le contrôle de l'environnement ainsi que le contrôle des stations d'épuration et l'inspection des réseaux d'assainissement.

LE SUIVI SATELLITAIRE DES PASSES DU BASSIN (SPOT-IMAGE) :

les élus du SIBA ont reconduit le programme de surveillance annuelle des passes par imagerie satellite «SPOT» ; l'objectif est d'établir une cartographie précise des mouvements des bancs pour la zone des Passes mais également de suivre l'évolution de l'intérieur du Bassin, entre la Pointe du Cap Ferret et le littoral d'Arcachon et de La Teste de Buch.

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX PRESERVER !

Pour cela, le SIBA développe des partenariats avec le monde scientifique en lien avec la qualité des eaux du Bassin :

• Zostères

Le Syndicat participe à l'étude sur la régression des herbiers de zostères.

• Contaminations fécales

Le SIBA participe avec l'Université de Bordeaux 1 et le Conseil Régional d'Aquitaine à l'élaboration d'outils d'analyses susceptibles d'identifier les sources bactériennes d'origine fécale.

• Contamination de l'air par les hydrocarbures (HAP)

Suite au constat de la présence croissante d'Hydrocarbures Aromatiques Polycyclique (HAP) contenus dans l'atmosphère, en collaboration avec l'université de Bordeaux et le Conseil Régional d'Aquitaine, le SIBA participe à un diagnostic sur la teneur en HAP dans l'air pour en identifier les sources.

• Réseau REPAR (Pesticides)

Depuis le début 2010, un réseau «Pesticides» a été mis en place sur le Bassin (Ifremer, Agence de l'Eau, Cemagref, Ministère de l'Agriculture, Université de Bordeaux 1 et SIBA). Animé par le SIBA, ce réseau a pour objectif d'identifier et d'analyser les sources de contamination, proposer des actions de gestion et informer les collectivités.



Scène SPOT

3.4 Les principales réalisations du Pôle Maritime,

L'OBSERVATOIRE DE LA CÔTE AQUITAINE

Le SIBA est signataire de la convention de partenariat de l'Observatoire de la Côte Aquitaine (OCA) qui constitue un centre de ressources du littoral aquitain et un outil opérationnel d'aide à la décision en matière d'aménagements côtiers.

Outre le financement apporté par ses membres, l'OCA figure au Contrat de Projet Etat Région, ainsi que dans le programme opérationnel FEDER.

- la désobstruction de la partie Sud Est du chenal du Courbey, opération placée dans le cadre des travaux du Contrat de Plan Etat/Région 2000-2006
- les travaux de dragage du Contrat de Plan Etat/Région à l'aide d'une drague aspiratrice en marche dans le chenal de Piquey et d'Arès, plus de 2 700 000 m³ de sables dragués et clapés au voisinage de la passe nord
- le nettoyage de l'îlot de La Matelle, situé devant Gujan-Mestras
- le dragage de 2000 m³ de vases dans le port d'Arcachon, sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPIC du Port d'Arcachon, dans le cadre des essais pilotes du Schéma Départemental du traitement

des vases portuaires, en 2007.

- le dragage du port du Teich, du port ostréicole d'Andernos-les-Bains et du port de Cassy à Lanton

- le désenvasement de l'accès à la halte nautique d'Andernos-les-Bains

- le désenvasement du port d'Arès en 2007 et du port de la Hume en 2008 dans le cadre du Schéma Départemental de Traitement des Vases Portuaires

- le dragage du chenal des Jacquets, du chenal de Cassy à Lanton, des chenaux d'accès aux ports d'Audenge, de la Hume, des Tuiles à Biganos, du trou de Tracasse à Arès et de l'Estey de Madone au Cap Ferret

- le réensablement des plages du Moutleau, de Causseyre au Teich et des plages centrales à Arcachon, des plages de Pyla sur Mer, des différentes plages de la face interne du Cap Ferret, depuis le Mimbeau jusqu'à Claouey (Cap Ferret) et d'Andernos les Bains

- le balisage fixe des chenaux intérieurs du Bassin (193 balises) sous surveillance)

- la mise en place et la gestion d'un dessableur sur la Leyre, dont est extrait un volume annuel de 10 000 m³ environ



Réensablement des plages arcachonnaises

3.5 Les perspectives et projets du Pôle Maritime

LE SUIVI DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2000-2006 ET LE CONTRAT DE PROJETS 2007-2013

La priorité devra être donnée à la réhabilitation des chenaux nord-est du Bassin, mesure touchant d'abord le chenal de Graveyron mais devant être étendue ensuite aux autres chenaux.

LE DRAGAGE DES CHENAUX D'ACCES AUX PORTS ET ACCES AU RIVAGE

En prévision : chenal de Taussat à Lanton

LE REMPLACEMENT DES NAVIRES SYNDICAUX :

- **La drague**

La drague actuelle, utilisée par les marins du SIBA, ne répondra

plus aux contraintes administratives rigoureuses, (sécurité des navires) auxquelles elle devra faire face dans le cadre du renouvellement de son certificat de classification en 2010.

Dans la perspective de remplir les missions initiées dans le précédent Contrat de Plan et identifiées pour le Contrat de Projets, l'acquisition d'une nouvelle drague permet d'envisager les travaux de manière plus simple et opérationnelle, dans un contexte de réactivité évident.

Intérêt de l'acquisition d'une nouvelle drague

Sur le plan technique : le navire sera plus adapté aux configurations spécifiques du Bassin, plus performant et plus polyvalent. La précision du dragage, tant au point de vue de la mesure des débits que du juste positionnement des conduites, apportera une valeur ajoutée

incontestable aux travaux.

Sur le plan écologique : les opérations de dragage pourront s'effectuer dans un cadre plus maîtrisé et sans prise de risque pour l'environnement immédiat : le suivi des opérations sera mieux encadré.

Sur le plan humain : l'équipage actuel composé de six marins travaillera dans des conditions plus favorables pour l'accomplissement de missions rigoureuses et précises.

- **Le navire de servitude «dépollueur» : le SIBA II**

En parallèle à l'acquisition d'une nouvelle drague, la collectivité a remplacé, en 2010, son ancien remorqueur.

Mission de détection et de dépollution des eaux

Mis à l'eau en juillet 2010, il est équipé de dispositifs «anti-pollution» aux fins de se constituer acteur de première urgence sur le Bassin d'Arcachon.



Bénédiction du nouveau remorqueur : SIBA II - le 28 juillet 2010



4. L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ PUBLIQUE

Cette compétence est exercée par le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé du Syndicat, créé par arrêté préfectoral le 24 mars 1975.

Sa création est l'aboutissement de la volonté des élus, qui étaient confrontés à de multiples problèmes d'hygiène publique.

Il exerce le contrôle administratif et technique des règles d'hygiène, en concertation avec les Services de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Les attributions qui lui ont été confiées dans le cadre d'un protocole d'accord établi entre le Syndicat et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales concernent le contrôle administratif et technique des règles d'hygiène.

Ce service assure les missions de contrôle :

- de la qualité des eaux de baignade, en mer et en eau douce (300 prélèvements et analyses réalisés en période estivale)
- de l'environnement et notamment la qualité du rejet en mer
- de l'assainissement collectif et non collectif : la surveillance et l'inspection des réseaux d'assainissement (avis sur la mise en œuvre et contrôle des ouvrages d'assainissement autonome, contrôle du raccordement des constructions au réseau collectif)
- de l'assainissement des eaux pluviales et mise en place de solutions alternatives dans le cadre d'opérations privées
- de l'hygiène de l'habitat (insalubrité, amiante, plomb...)

Il intervient également dans les domaines suivants :

- l'urbanisme (demandes de permis d'aménager, permis de construire et certificat d'urbanisme)
- le contrôle de l'hygiène des commerces alimentaires, en concertation avec les Services Vétérinaires, la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes et la DDASS
- le contrôle du peuplement animalier (chats / pigeons)

Il exerce aussi une surveillance sanitaire des campings et des centres de vacances, instruit diverses plaintes (de voisinages et nuisances sonores). Il mène des opérations de dératisation et désinfection.

Contact : Service Intercommunal d'hygiène et de Santé - 20, allée de Boissière 33980 Audenge
Tél : 05 57 76 23 23

L'entretien des voiries communales, peut impacter le Bassin d'Arcachon par le transfert vers les eaux, des produits pesticides employés emportés par ruissellement.

Conscient de cette problématique, le SIBA a initié un programme d'actions visant à améliorer les pratiques de désherbage des communes riveraines du plan d'eau :

1. la formation des agents applicateurs des 10 communes du Syndicat
2. la mise en place de plans communaux pour un désherbage respectueux et la conception d'un guide de bonnes pratiques de l'utilisation de produits phytosanitaires.

The image shows the cover of a guide titled "GUIDE DE BONNES PRATIQUES DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES À L'USAGE DES 10 COMMUNES DU BASSIN D'ARCACHON". The cover features a dark blue background with a white border. At the top, there is a horizontal bar with colored squares (purple, green, red, brown, blue, light green, orange) and a white line with vertical bars. Below this, the title is written in white. Three circular images show a boat on water, a field of crops, and a body of water. At the bottom, the names of the 10 communes are listed: ARCACHON, LA TESTE DE BUCH, GUJAN-MESTRAS, LE TEICH, BIGANOS, AUDENGE, LANTON, ANDERNOS-LES-BAINS, ARÈS, and LÈGE-CAP FERRET. The logo of the Bassin d'Arcachon Syndicat Intercommunal is at the bottom right.

III. SES COMPETENCES STATUTAIRES

5. LE PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

Le Syndicat a développé un Pôle de Ressources Numériques (PRN). Ce dispositif composé de logiciels métiers et fondé sur les plans cadastraux et orthophotoplans, couvre l'ensemble du territoire du Bassin d'Arcachon.

Le PRN répond aux besoins de toutes les communes du Bassin et met à leur disposition les matériels et logiciels permettant de visualiser les données cartographiques suivantes :

- la matrice (informations propriétaires) et le plan cadastral. Une convention signée avec la Direction Générale des Impôts

permet d'obtenir une mise à jour annuelle des 100 000 parcelles.

- la couverture complète terrestre et maritime du Bassin d'Arcachon par photographies aériennes (1 pixel sur l'orthophotoplan = 20 cm sur le terrain). Une nouvelle campagne de prise de vues a été réalisée au cours de l'été 2009.

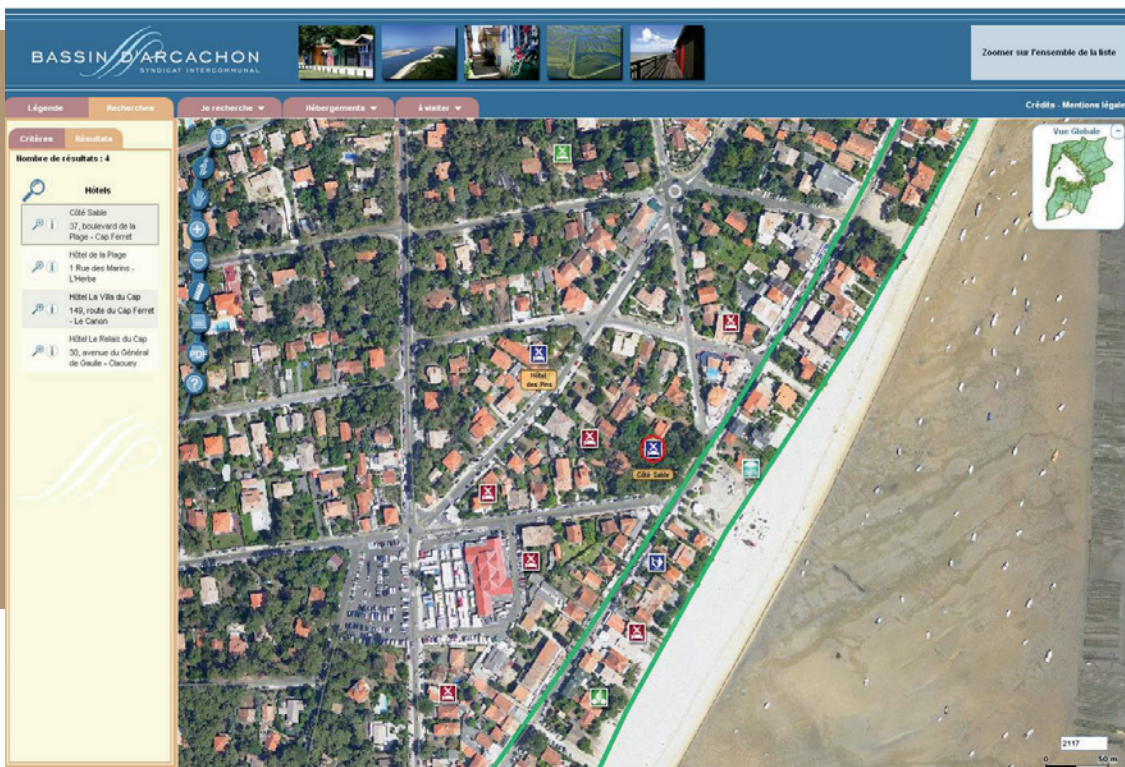
- les cartes extraites du projet du Schéma de Mise en Valeur de la Mer, du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme et des documents numérisés des différents Plans Locaux d'Urbanisme, au fur et à mesure de leur approbation.

- les réseaux d'assainissement eaux usées (1000 km de tronçon, 20 000 regards ...), eau potable et pluviale avec la perspective

de les compléter par les informations touristiques et ultérieurement par les réseaux d'électricité, d'éclairage, de distribution d'électricité basse et moyenne tension, réseaux de France Télécom, réseaux de Gaz du Sud Ouest, réseaux de fibres optiques...

- Les plans de villes numériques à différentes échelles.

Une application accessible via Internet est en place pour permettre aux communes de visualiser, analyser, mettre en page et imprimer plus facilement les données cartographiques (cadastre, PLU, assainissement des eaux usées et pluviales, eau potable, ...).



Depuis mai 2008, une cartographie interactive dédiée au tourisme sur le Bassin d'Arcachon est accessible à tous les particuliers, via le net (<http://sig.bassin-arcachon.com>).

Cet outil s'est vu attribué le prix du label « territoire innovant 2008 » récompensant les collectivités ayant un projet portant sur les nouvelles technologies et déployé à l'échelle intercommunale.



6. LA PROMOTION TOURISTIQUE

En relation avec les Offices de Tourisme, le SIBA contribue à valoriser l'image des 10 communes riveraines du Bassin.

Mise en œuvre depuis plus de 10 ans par le SIBA, la promotion touristique du Bassin d'Arcachon repose sur une stratégie concertée et partenariale.

Les résultats, aujourd'hui perceptibles, valident l'objectif d'un développement économique significatif, fondé sur un étalement de la saison touristique.

Pour que ce développement soit durable, le SIBA conforte ses campagnes d'images axées sur la beauté des paysages emblématiques (dune du Pilat, cabanes tchanquées et Ile aux Oiseaux) en y associant désormais une communication à thème, déclinée

dans les différentes actions de promotion.

Après avoir défini, en étroite partenariat avec les différents acteurs du tourisme la stratégie

Le SIBA doit avoir, au regard de l'économie du tourisme, le même rôle que pour l'assainissement, qui fait que la qualité des eaux du Bassin constitue, aujourd'hui, de «l'Or Bleu», à savoir :

1- Anticipation pour maîtriser et orienter le développement de la communication touristique.

2- Préservation pour que les phénomènes de mode ne mettent pas en péril le caractère durable du potentiel du Bassin.

3- Valorisation en tirant le meilleur profit des richesses naturelles pour une mise en forme cohérente de l'offre touristique du Bassin.

de promotion touristique, le service tourisme, qui se compose de 4 permanents, développe un plan d'actions de promotion qui s'articule autour des axes suivants :

- **la coordination des opérations de promotion commerciale** en partenariat avec le CDT Gironde et le CRT Aquitaine : participations aux salons tourisme en France et à l'étranger au printemps, confortées par des opérations de marketing direct, à l'automne, dans les métropoles de régions séduites par la destination Bassin.

- **l'animation des relations presse** : par l'organisation de voyages et accueils de journalistes et la mise à disposition d'un espace professionnel comportant le dossier de presse et surtout l'accès à une photothèque de plus de 2000 clichés numérisés.



Opération presse et de relation publique organisée à Paris
le 04 novembre 2010

Le lundi 31 janvier 2011, le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon a organisé les 2èmes Rencontres Professionnelles du Tourisme. Une journée d'échanges et de débats sur le thème « Ensemble, accueillir et partager l'ESPRIT BASSIN ! »

L'objectif : fédérer tous les acteurs autour de « l'esprit bassin » : une force commune tournée vers un meilleur accueil et une meilleure communication grâce aux nouveaux supports.



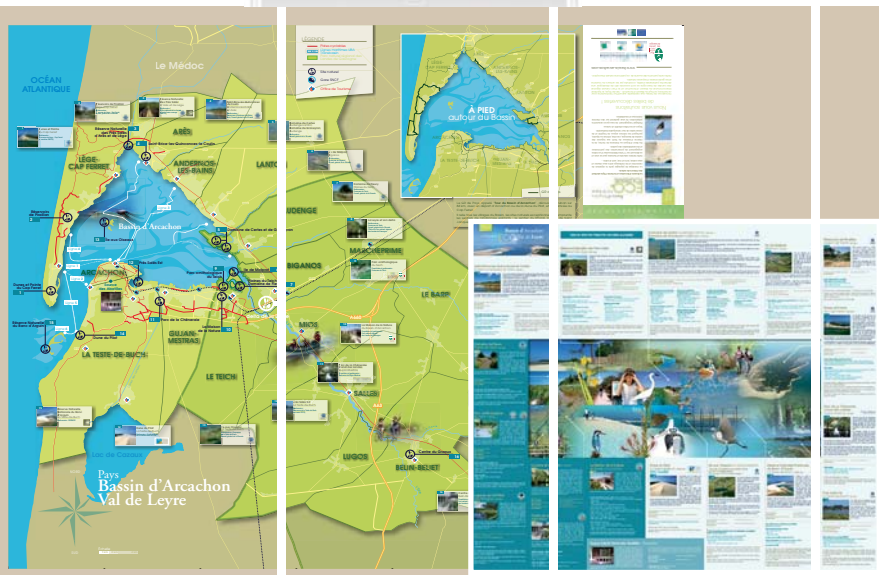
III. SES COMPETENCES STATUTAIRES

- le déploiement d'une vaste campagne de communication par voie d'affichage, télévisée, radio, d'insertions dans les médias de presse écrite et sur le Média Internet ; le SIBA engage un budget de 250 000 € dans un mix média annuel.

Visuels de la campagne de communication 2011 ,
«Les vraies vacances»



Création d'une application iPhone



Depuis 2010 une carte guide « ECO TOURISME »

Une carte guide « ECO TOURISME Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre », présentant la mise en réseau des sites ouverts au public et respectant les principes fondateurs d'une démarche éco touristique, est désormais disponible dans les Offices de tourisme et sur Internet.

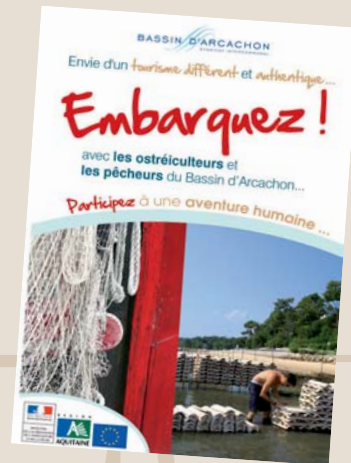
- la réalisation des supports de communication : le guide touristique, la carte des déplacements, le dossier de presse, le matériel promotionnel, le portail touristique internet www.bassin-arcachon.com, la cartographie interactive du Bassin (via le service SIG du SIBA)
- le développement d'une approche partenariale avec les professionnels : organisation d'Eductours par cible (Tour opérateur ...), promotion spécifique de filières thématiques comme « la route de l'huître » au travers de la mise en place d'une signalétique à l'entrée des ports ostréicoles.

Pour actualiser sa connaissance du marché et ainsi adapter sa stratégie de communication à l'évolution de la demande, le SIBA réalise des études et enquêtes auprès de la clientèle touristique : la dernière remonte à 2007 (enquête d'opinion réalisée sur 1200 clients en séjours sur le Bassin, du 1er juillet au 10 novembre 2007).

Enfin, en application des dispositions statutaires, le SIBA concourt avec l'Etat, la Région, le Département et autres entités, à accompagner les acteurs touristiques dans le projet de Pays Bassin d'Arcachon / Val de l'Eyre.

Le SIBA partenaire de l'opération PESCATORISME !

Le projet de développement touristique « PESCATORISME », initié en 2010 répond aux attentes des clientèles, à la recherche « de sens » et contribue à développer l'esprit « Bassin ». En 2010, le SIBA a initié un nouveau concept de communication pour le Bassin d'Arcachon : « les Vraies Vacances ». L'offre PESCATORISME lui donne du contenu et surtout justifie la promesse des « Vraies Vacances » sur le Bassin d'Arcachon.



www.bassin-arcachon.com

BASSIN D'ARCACHON
SYNDICAT INTERCOMMUNAL

LES SUPPORTS DE PROMOTION

> Guide touristique 2011

> Carte touristique 2011

> Site Internet
www.bassin-arcachon.com

> Affichage permanent à l'aéroport de Bordeaux

> Cartographie interactive

> TV Tourism

> Les panneaux d'orientation dans les ports ostréicoles

Visuels des supports de promotion 2011

IV. ANNEXES

ANNEXE 1 :

Le Bassin en chiffres

La surface du territoire terrestre couvert par le Syndicat est de 786 km².

Le pourtour, de la pointe du Cap Ferret à la Dune du Pilat, représente près de 88 km.

La surface du plan d'eau est estimée entre 182 km² et 55 km², en fonction des marées de plus hautes et de mortes eaux.

Cette masse d'eau oscille entre 200 et 450 millions de m³, en fonction de la marée, avec une fréquence de 12 heures 25 minutes !

La population est estimée à 105 193 habitants selon le recensement partiel de 2005.

COMMUNES	Nombre d'habitants *
ARCACHON	12 472
LA TESTE DE BUCH	25 451
GUJAN MESTRAS	17 536
LE TEICH	6 141
BIGANOS	8 753
AUDENGE	5 603
LANTON	5 987
ANDERNOS LES BAINS	10 499
ARES	5 429
LEGE-CAP FERRET	7 322
TOTAL	105 193

* D'après les recensements partiels et officiels de l'INSEE 2003/2004/2005/2009.



En 2010, le SIBA a instruit 2000 permis de construire, certificats d'urbanismes et permis d'aménager, représentant la création de 2 000 à 2 200 logements par an.

Presqu'île du Cap-Ferret

ANNEXE 2 :

les grandes dates marquantes du Syndicat

• le 23 juin 1964

Les élus créaient le SIACRIBA, dont la vocation unique était la construction d'ouvrages intercommunaux devant permettre le rejet à l'océan d'eaux usées d'origines urbaine et industrielle collectées autour du Bassin d'Arcachon, et l'exploitation les ouvrages. C'était là l'origine de la compétence principale que le Syndicat exerce encore aujourd'hui.

• le 29 mars 1966

Le SIBA était créé, parallèlement, pour baliser les chenaux et résoudre les problèmes intéressant les communes associées, lesquels ne pouvaient être résolus à l'échelle locale. C'était déjà une première approche de la définition de l'intérêt syndical, comme l'on parle d'intérêt communautaire pour les communautés urbaines et communautés d'agglomérations.

• le 9 juillet 1973

Le SIACRIBA disparaissait au profit du SIBA, lequel reprenait la compétence du Service de

l'Assainissement, compétence exercée au bénéfice de toute la population.

• le 24 mars 1975

Le SIBA voyait ses compétences étendues à l'hygiène publique, avec la création d'un Bureau d'Hygiène Intercommunal, agissant par délégation de l'Etat (Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale). C'est, là aussi, une compétence exercée au profit de toute la population.

• le 10 mars 1983

Le SIBA étendait ses compétences à la gestion des zones de mouillage, sur proposition de l'Etat. Toutefois, le Syndicat avait préservé l'avenir en ne s'engageant dans cette activité qu'à titre expérimental pour

la gestion de deux zones ; il a renoncé à exercer cette compétence, ce qui a permis à certaines communes de prendre le relais.

• le 14 mars 1986

Le SIBA prenait compétence pour le dragage des chenaux du Bassin d'Arcachon, pour régulariser l'intervention qu'il avait faite en 1983 pour draguer le chenal de Piquey, avec la participation de l'Etat, de la Région Aquitaine et du Département de la Gironde, dans ce que l'on pouvait appeler «les prémices d'un Contrat de Plan». C'était le début de l'exercice de compétence environnementale sur le plan d'eau.



Cazaux



- **le 24 novembre 1987**

Le SIBA prenait compétence pour la révision du Schéma Directeur d'Urbanisme du Bassin d'Arcachon, situation liée à la décentralisation ; ces documents étaient précédemment gérés par l'Etat.

- **le 23 septembre 1996**

Le Syndicat étendait ses compétences à la promotion touristique du Bassin d'Arcachon, pour la valorisation de son image à l'ex-

térieur, n'intervenant pas dans le domaine opérationnel des offices de tourisme chargés de gérer la saison estivale; il s'agissait là d'une première rupture avec les activités conduites jusqu'alors, de caractère technique très affirmé.

- **le 7 octobre 1996**

Les compétences syndicales étaient étendues à l'assainissement non collectif des eaux usées, à l'assainissement des eaux pluviales, ainsi qu'à diverses actions en faveur de la gestion de la protection environnementale du Bassin d'Arcachon.

- **le 17 décembre 2001**

Le Syndicat se transformait

en syndicat mixte et étendait ses compétences au dragage des ports et chenaux d'accès aux ports et au rivage, et au réensablement des plages.

- **le 9 mars 2007**

Le Syndicat abandonnait la compétence «Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)» laquelle est exercée désormais par un nouveau syndicat (le SYBARVAL) créé spécifiquement pour assurer la révision du « SCOT » sur un périmètre élargi aux communes du Val de l'Eyre.



Les membres du Bureau du SIBA

Le Comité Syndical du SIBA

ANNEXE 3 :

évolution de la qualité des eaux de baignade de 1977 à 2010

		EVOLUTION DE LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE DES EAUX DE BAINADE DU BASSIN D'ARCACHON																																				
COMMUNES	ANNEES PLAGES	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010			
LA TESTE DE BUCH	SALIE N.									A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A			
	LA LAGUNE							AB	AB	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A			
	PETIT NICE	A	AB	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A			
	CORNICHE	C	B	A	A	B	B	A	A	A	A	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A			
	CAZAUX	AB	C	A	B	C	A	C	C	B	A	B	A	A	A	A	A	A	B	A	A	A	A	A	A	B	A	A	B	A	A	B	A	A	A			
ARCACHON	MOULLEAU			D	D	C	C	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A			
	PEREIRE	C	C	C	C	C	B	B	B	B	A	A	A	A	A	A	B	B	B	B	B	C	B	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A			
	THIERS	C	C	B	C	C	C	B	A	A	A	A	A	B	A	A	A	B	A	A	A	B	B	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A		
GUJAN MESTRAS	LA HUME	D	D	C	C	D	B	B	B	B	B	B	B	A	A	B	B	B	A	A	B	B	B	A	B	B	A	A	B	A	A	B	A	A	A			
	LARROS		C	C	C	A	B	B	A	B	A	A	A	A	A	A	B	A	A	A	B	A	A	A	B	A	A	A	A	B	B	B	B	A	A	A		
LE TEICH	PLAN D'EAU											B	AB	B	B	C	C	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	A	B	B	A	A	B	B	A		
AUDENGE	E. ORTEL	C	C	A	CD	AB	C	CD	A	AB	A	AB	AB	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A		
	GRAVEYRON		D	C	D	B	C	C	B	B	B	B	B	A	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	A	B	A	A	B	B	B	A	
LANTON	TAUSSAT	C	B	C	C	A	D	A	B	C	A	B	B	B	B	B	B	B	A	B	B	A	A	A	A	A	B	A	A	A	A	B	A	A	A	A		
	B. Aménagée																					A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A		
	ROUMINGUE	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	
ANDERNOS	BETEY	C	C	C	C	B	C	A	A	A	A	A	B	A	B	A	B	A	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	A	A	A	A	A	A	A	A	B	
ARES	ST BRICE	C	A	B	A	B	C	C	A	A	A	B	B	A	A	A	A	A	B	B	A	A	A	B	B	B	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A		
	PLAN D'EAU											A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	B	B	B	A	B	B	A	B	B	B	A	B	B	A	B	B	A
	LA LAGUNE	CD	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	A	B	A	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	
LEGE CAP FERRET	CLAOUY	A	A	B	A	C	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	
	VIVIERS					AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	A	B	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	
	TRUC VERT																										A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	BELISAIRE	A	A	B	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	PHARE				A	A	C	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	B	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
	OCEAN	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB
Gd CROHOT	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	AB	

A Eau de bonne qualité B Eau de qualité moyenne C Eau pouvant être momentanément polluée D Eau de mauvaise qualité



Contrôle du réseau d'assainissement



Contrôle sanitaire sur un marché

IV. ANNEXES

ANNEXE 4 :

Les supports de communication institutionnelle du SIBA

> Le logo



> La lettre d'information :

éditée chaque année, elle présente les travaux et les actualités par service



> Lettre d'information 2010

> Les communiqués de presse : trimestriels, présentant les travaux en cours



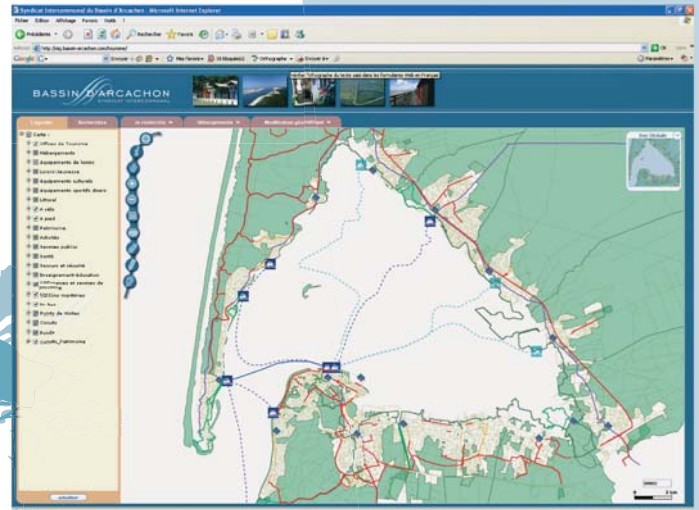
> Le Dossier de presse : présentant les compétences statutaires du SIBA





> Le Site Internet www.siba-bassin-arcachon.fr : avec un espace réservé aux usagers de l'assainissement et le portail des Marchés Publics

> La cartographie interactive : prochainement en ligne sur le site internet du SIBA et le portail touristique



> Le support pédagogique : réservé aux écoles primaires du Bassin



ARCACHON
LA TESTE DE BUCH
GUJAN-MESTRAS
LE TEICH
BIGANOS
AUDENGE
LANTON
ANDERNOS-LES-BAINS
ARÈS
LÈGE-CAP FERRET



Siège du Syndicat : Villa Vincenette à Arcachon • 16, allée Corrigan CS40002 33311 ARCACHON Cedex

Tél : 05 57 52 74 74 • Fax : 05 57 52 74 75

Site : www.siba-bassin-arcachon.fr

administration@siba-bassin-arcachon.fr

Portail touristique : www.bassin-arcachon.fr

